



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

PROCES-VERBAL DU 14 AVRIL 2022 ASSEMBLEE DES DELEGUES

Date jeudi 14 avril 2022, 18h30
Lieu CO de la Veveyse (COV), Univers@lle
Excusés selon la liste des présences annexée
Secrétaire Mme Sidonie Mory

1. Ouverture de la séance

M. le Président, François Genoud, ouvre la séance et salue les délégués pour cette assemblée des comptes. Il excuse Mme Angéloz, Mme Berthoud de la Commission financière ainsi que M. Allaman et M. Konan.

Un moment récréatif sera organisé après la séance de juin afin de pouvoir échanger entre nous.

Le nombre de voix s'élève à 44, majorité absolue à 23 et les 9 communes sont représentées. L'ordre du jour modifié et complété est affiché à l'écran ; il est accepté tel quel.

2. Nomination des scrutateurs

M. Stéphane Dorthe et M. Yannick Kilchenmann.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 03.11.2021

La Commune d'Attalens a demandé d'ajouter les éléments ci-dessous au procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 3 novembre 2021 (courriel du 23 décembre 2021), point 5b.

La commune d'Attalens demande que le périmètre d'étude ne concerne pas uniquement l'élaboration d'un projet sur la parcelle 448 RF, PAD 22 Es Crêts, en zone d'intérêt général à Châtel-St-Denis, mais d'étendre le périmètre d'étude au reste de la Veveyse. Il devrait plus particulièrement intégrer dans la réflexion le projet de piscine à Bossonnens, voire examiner la possibilité d'y créer un 2ème site scolaire avec des salles de classe.

En effet, la Basse-Veveyse a connu un développement démographique important au cours des dernières années. Sur la base du nombre d'habitants, il serait intéressant d'y créer un 2ème site. Ce serait notamment favorable sur le plan de la mobilité, car cela permettrait de diminuer les déplacements d'une partie des élèves.

Dans d'autres districts (Broye, Gruyère), dès lors qu'un site a compté plus de 800 élèves, des réflexions ont été menées et ont abouti à la création d'un 2ème site. La présence d'un nombre élevé d'élèves sur le même site peut amener certains problèmes, en termes de délinquance notamment.

La commune d'Attalens relève également l'importance que les communes soient équitablement représentées dans le groupe de travail.

Nous souhaitons également que soient rajoutées les questions posées par M. Laurent Menoud lors de l'assemblée :

1. **PAD actuel et ses contraintes** : Laurent Menoud a demandé s'il est possible de le réviser pour les questions de hauteur. Il lui a été répondu par l'affirmative avec les incertitudes liées à une révision de PAD.
2. **Parcelles RF 3362 et 3362 attenantes au site (côte sud-ouest) appartenant à la commune de Châtel-St-Denis** : Laurent Menoud a demandé si elles pouvaient faire partie des réflexions. Il lui a été répondu par l'affirmative, mais qu'il y a de la roche.

Comme discuté en séance du Comité d'école du 27 janvier 2022, les membres sont d'avis que dorénavant, si une commune souhaite rapporter un point de vue du Conseil communal, elle peut le faire sans autre. Cette intervention doit être transmise au secrétariat du CO, dans une forme utilisable. Elle sera ajoutée comme annexe au procès-verbal et fera partie intégrante du document.

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

4. Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha – Gamma – Delta

a. Point de situation

M. Pauli, Président de la Commission de bâtisse, indique que des défauts seront corrigés dans le bâtiment ALPHA (vitrages, etc.) durant les vacances de Pâques. Nous avons une économie de CHF 765'000.00 à l'heure actuelle et un montant disponible de CHF 200'000.00 pour les divers et imprévus. Il manque encore le coût pour l'installation des panneaux solaires et les factures finales.

b. Inauguration des bâtiments

Un groupe de travail, composé de quelques enseignants et des membres de la direction, s'occupe des activités qui seront proposées la matinée (petites leçons de maths, allemand, anglais, dessin, ACM, dictée, sciences, etc.). Les intéressés devront s'inscrire pour y participer via un QR Code. Des élèves de M. Fabrice Rossel, enseignant en arts visuels et MITIC, sont en train de créer le flyer du programme des fêtes (plan des 3 bâtiments, description et lieux des activités). Quelques élèves et enseignants serviront de guides.

Vendredi 3 juin 2022

8h00 – 16h00 journée « Portes ouvertes » pour les parents d'élèves

Samedi 4 juin 2022

09h00 – 10h30 visite des bâtiments pour les invités officiels

10h30 – 11h30 partie officielle avec discours (Mme la Conseillère d'Etat, M. le Préfet, M. le Directeur, M. le Président de la Commission de bâtisse, M. l'Architecte)

11h30 – 13h00 apéritif dînatoire

13h30 – 16h00 visite des bâtiments ouverte au public

La cour d'école accueillera une petite cantine pour la vente de subsistances.

La Radio NRV sera en direct sur le site durant la journée. La salle multimédia sera ouverte au public. L'invitation sera envoyée en indiquant que la mobilité douce est à favoriser.

M. Stéphane Simonet annonce que les représentations d'éCOLisée auront lieu les 3, 4, 5 et 9, 10 et 11 juin 2022 dans la cour d'école du COV. Il s'agira de la dernière pour Renée, son